

EPREUVE MONTEE 3 ANS

1. Présentation

Cette épreuve a pour but d'évaluer la facilité d'utilisation, la franchise et la compréhension des ordres. Elle se présente sous la forme d'une épreuve de maniabilité montée type PTV avec 10 postes de notation.

2. Condition de participation

L'épreuve est ouverte aux équidés de 3 ans.

Les équidés seront présentés obligatoirement filet sans œillères avec un mors simple sans effet de levier et avec une selle (amazone non autorisée).

Seule la cravache est autorisée mais entraîne des pénalités sur la notation en cas d'usage excessif à la discrétion du juge.

Les concurrents devront être couverts par une assurance en responsabilité civile et en fournir l'attestation au premier engagement de la saison. Les mineurs devront présenter une autorisation parentale.

Par mesure de sécurité, il est souhaitable que les cavaliers soient formés (galops FFE). A compter de 2019, le 4° galop sera exigé pour les épreuves montées.

Les concurrents doivent porter une tenue correcte et un casque de sécurité homologué.

Le propriétaire de l'animal devra être assuré en responsabilité civile et en fournir l'attestation au premier engagement de la saison.

L'équidé pourra refaire l'épreuve sur un autre site de test au cours de ses 3 ans.

La possibilité est donnée au jury de refuser le départ à un concurrent dont l'animal serait blessé comme à celui présentant un matériel défectueux, inapproprié ou en mauvais état.

Toutefois si seul le réglage du matériel est en cause, le concurrent pourra se représenter après révision du réglage.

3. Elimination

L'élimination sera immédiate à l'appréciation du jury et sans réclamation possible, pour :

- toute aide extérieure non définie au préalable pendant le test
- tout comportement du concurrent contraire au code de bonne conduite par rapport à l'animal, par rapport au jury et aux autres concurrents
- perte de contrôle de l'équidé et/ou manquement aux règles de sécurité mettant les spectateurs, le concurrent ou tout autre personne en danger
- et plus généralement, tout comportement dangereux pendant les tests

4. Déroulement

Il est conseillé de prévoir une reconnaissance avec le jury.

Le concurrent doit respecter les horaires de passage et il est de sa responsabilité de reconnaître les tests à effectuer. Les tests sont à effectuer à l'allure imposée par le présent règlement.

Après une détente libre, le concurrent déroule le test décrit dans le présent règlement.

Le concurrent arrive sur l'équidé, il salue le jury puis descend au son de la cloche pour commencer l'épreuve.

Liste des obstacles :

- Montoir
- Ouverture barrière
- Slalom au trot
- Trèfle au trot
- Bordure maraîchère au trot
- Cercle à main gauche au galop
- Modification du sol au trot
- Croisillon au trot ou galop
- Cercle à main droite au galop
- Arrêt

5. Notation

Le jury sera composé de maximum 2 juges dont au moins 1 sera membre du corps des officiels pour l'épreuve donnée.

Des points de pénalités ou cas d'élimination peuvent être attribués par le jury, notamment pour usage punitif d'aides artificielles.

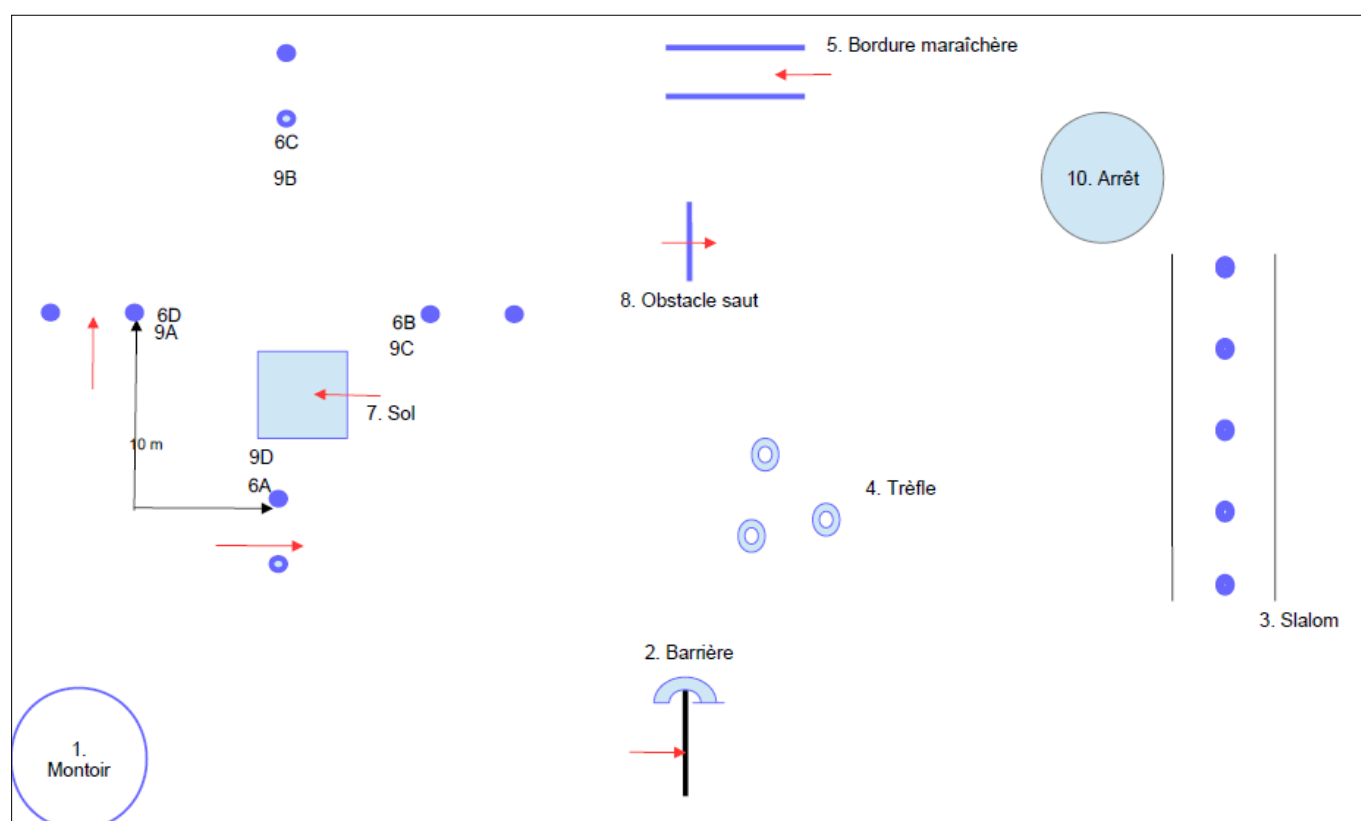
Grille de notation (voir annexe)

6. Guide de mise en place

Matériels et Précautions

- Piste : minimum 30 x 50 m avec la longueur équivalente au double de la largeur
- les obstacles doivent être numérotés avec un code couleur pour le sens de passage (blanc à Gauche et rouge à droite)
- **Montoir** : cercle dessiné au sol avec de la chaux ou bombe de peinture 5 m de diamètre
- **Barrière** : peut être sous forme de portail ou de corde de 2 m de large. Le système de loquet doit être à une hauteur de 1,20 m.
- **Slalom** : espacement des piquets de 4 m, largeur du couloir de 4 m dessiné au sol (bombe de peinture ou chaux)
- **Trèfle** : le centre des bidons devra former un triangle équilatéral de 5 m de côté
- **Bordure maraîchère** : les barres de 4 m devront être posées sur des tasseaux à 20 cm et être espacées de 1,20m
- **Cercles de 4 portes** : les portes devront être positionnées pour former un cercle de 20 de diamètre. Les cônes seront espacés de 1,5 m
- **Modification de sol** : des cônes devront encadrer l'entrée et la sortie de l'obstacle. Le front de l'obstacle devra être de 2 m sur une longueur de 2 à 3 m. Tout type de sol pourra être utilisé à condition qu'il ne soit pas glissant.
- **Croisillon** : obstacle de jumping constitué de 2 chandeliers et 2 barres de 4 m disposées en croix dont le centre sera à la hauteur de 20 cm.
- **Arrêt** : cercle dessiné au sol avec de la chaux ou bombe de peinture 3 m de diamètre

Dispositif des tests



7. Guide de jugement

Le juge ajuste et valide la piste.

L'enchaînement des obstacles se fait dans l'ordre néanmoins le trajet et l'allure entre chacun est libre.

En cas d'oubli flagrant d'un obstacle ou d'une porte, le jury pourra demander au cavalier de remédier à l'erreur de parcours.

Montoir :

- Principe

L'aide à la tête de l'équidé sans le tenir, le cavalier monte dessus. Le tabouret au montoir sera toléré à condition qu'il soit déjà en place.

- Ce qui est recherché

Un animal calme et aux ordres lors du montoir

- Attribution des points

10 pts au 1er essai, 8pts au 2nd et 6 pts au 3^e, au-delà 0 pts

- Points de pénalités possibles

- Moitié de la note lors de l'intervention du groom
- Sortie du cercle d'un pied : - 2 pts

- Sortie du cercle des 4 pieds = 0 pts
- Élimination si attitude dangereuse de l'équidé

Barrière :

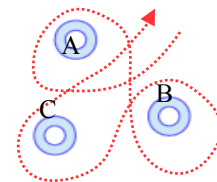
- **Principe** Le cavalier ouvre la barrière et passe avec sa monture. Pas de fermeture demandée.
- **Ce qui est recherché** Un animal calme et aux ordres
- **Attribution des points** 10 points au 1^{er} essai – 8 points au 2^o - 6 points au 3^o - puis 0 points ou si plus de 45 sec
- **Points de pénalités possibles**
 - Élimination si attitude dangereuse de l'équidé

Slalom au trot :

- **Principe** Le couple effectue un slalom au trot sans sortir du couloir en commençant à main gauche du 1er plot
- **Ce qui est recherché** Un animal maniable et aux ordres
- **Attribution des points** Capital de 10 point
 - Rupture d'allure : - 5 pts
 - Sortie d'un pied du couloir : - 2 pts
 - Cône renversé : 2 pts
 - Porte ratée : 0 pts sur l'obstacle
 - Élimination si attitude dangereuse de l'équidé
- **Points de pénalités possibles**

Trèfle :

- **Principe** Faire au trot le tour du bidon A puis B puis C selon les indications du plan
- **Ce qui est recherché** Le dressage et la confiance du cheval envers son cavalier
- **Attribution des points** Capital de 10 points
 - Rupture d'allure : - 5 pts
 - Bidon touché (mise en place d'un tombant pour identifier la faute) : - 2 pts
 - Porte ratée : 0 pts sur l'obstacle
 - Élimination si attitude dangereuse de l'équidé
- **Points de pénalités possibles**



Bordure Maraîchère :

- **Principe** Le couple passe dans un couloir matérialisé par des barres au trot sans les toucher
- **Ce qui est recherché** La franchise de l'animal
- **Attribution des points** 10 points au 1^{er} essai – 8 points au 2^o - 6 points au 3^o - 0 points si plus de 45 sec
 - Rupture d'allure : - 5 pts
 - Barre touchée (ayant quitté au moins 1 tasseau) : - 4 pts par barre
 - Élimination si attitude dangereuse de l'équidé
- **Points de pénalités possibles**

Cercle(s) :

- **Principe** Le couple effectue un cercle au galop en s'aidant des 4 portes désignées A,B,C, D et A.
- **Ce qui est recherché** Le dressage du cheval
- **Attribution des points** Capital de 10 points
 - Rupture d'allure : - 5 pts
 - Cône renversé : -2 pts par porte
- **Points de pénalités possibles**

- Porte ratée : 0 pts sur l'obstacle
- Élimination si attitude dangereuse de l'équidé

Modification de sol :

- **Principe** Le couple franchit au pas un revêtement non naturel
- **Ce qui est recherché** Le dressage et la confiance du cheval envers son cavalier
- **Attribution des points** 10 points au 1^{er} essai – 8 points au 2^o - 6 points au 3^o - 0 points si plus de 45 sec
 - Rupture d'allure : - 5 pts
- **Points de pénalités possibles**
 - Saut : 0 pts sur l'obstacle
 - Élimination si attitude dangereuse de l'équidé

Croisillon :

- **Principe** Au trot ou au galop, selon son choix le concurrent viendra sauter l'obstacle.
- **Ce qui est recherché** La franchise de l'animal
- **Attribution des points** 10 points au 1^{er} essai – 8 points au 2^o - 6 points au 3^o - 0 points si plus de 45 sec
 - -5 pts pour barre tombée (comptabilisé 1 seule fois)
 - -5 pts pour rupture d'allure
 - Élimination si attitude dangereuse de l'équidé
- **Points de pénalités possibles**

Arrêt final :

- **Principe** Le cavalier viendra arrêter sa monture 10 secondes dans le cercle dessiné au sol : les 4 pieds dans le cercle.
- **Ce qui est recherché** Le calme et l'écoute de l'animal
- **Attribution des points** 1pt / sec d'arrêt quand l'animal est immobile dans la zone
Décompte à voix haute par le juge
- **Points de pénalités possibles**
 - Élimination si attitude dangereuse de l'équidé